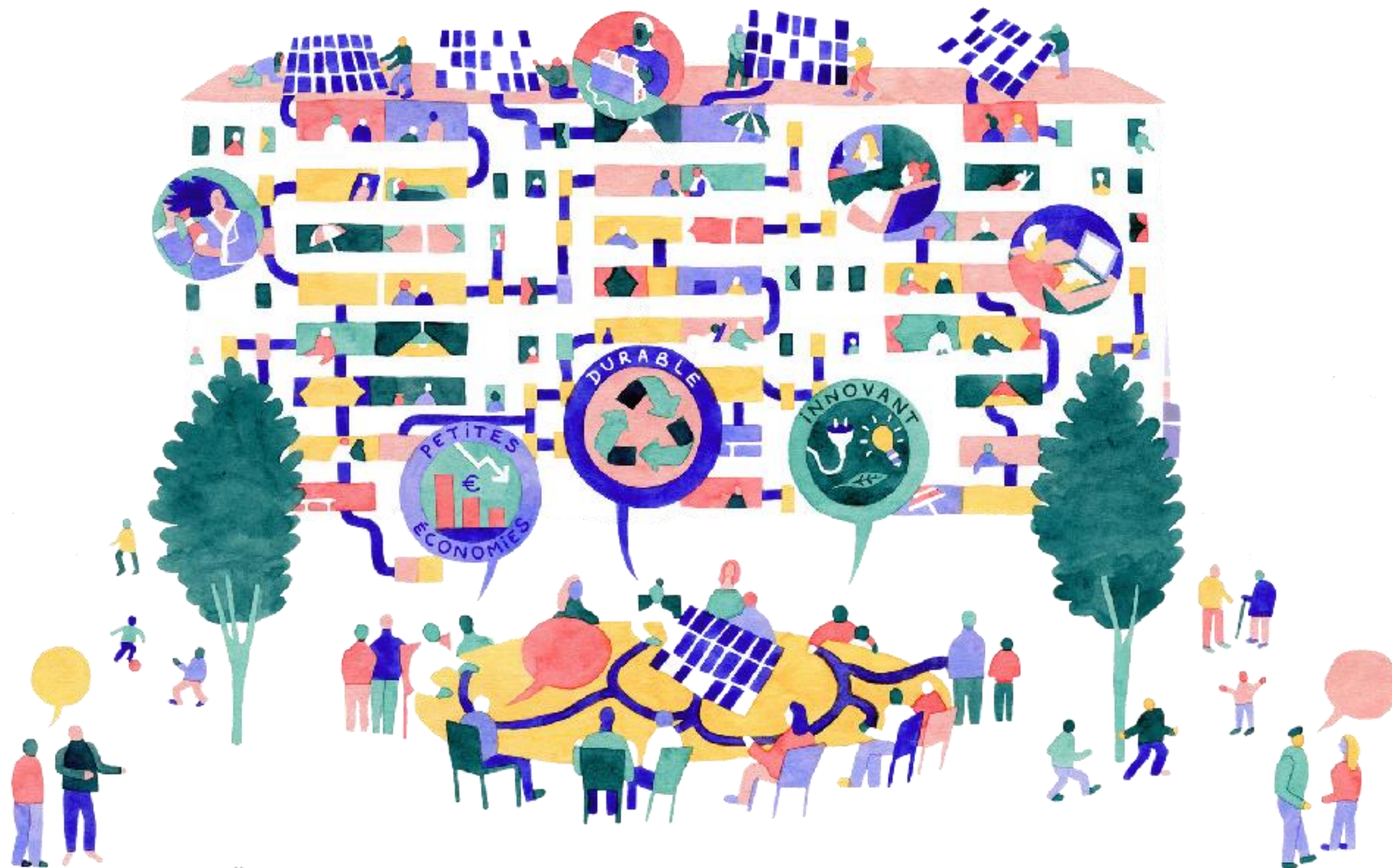


SunSud

Projet d'autoconsommation collective
Rue Vlogaert 22 - 24 - 26



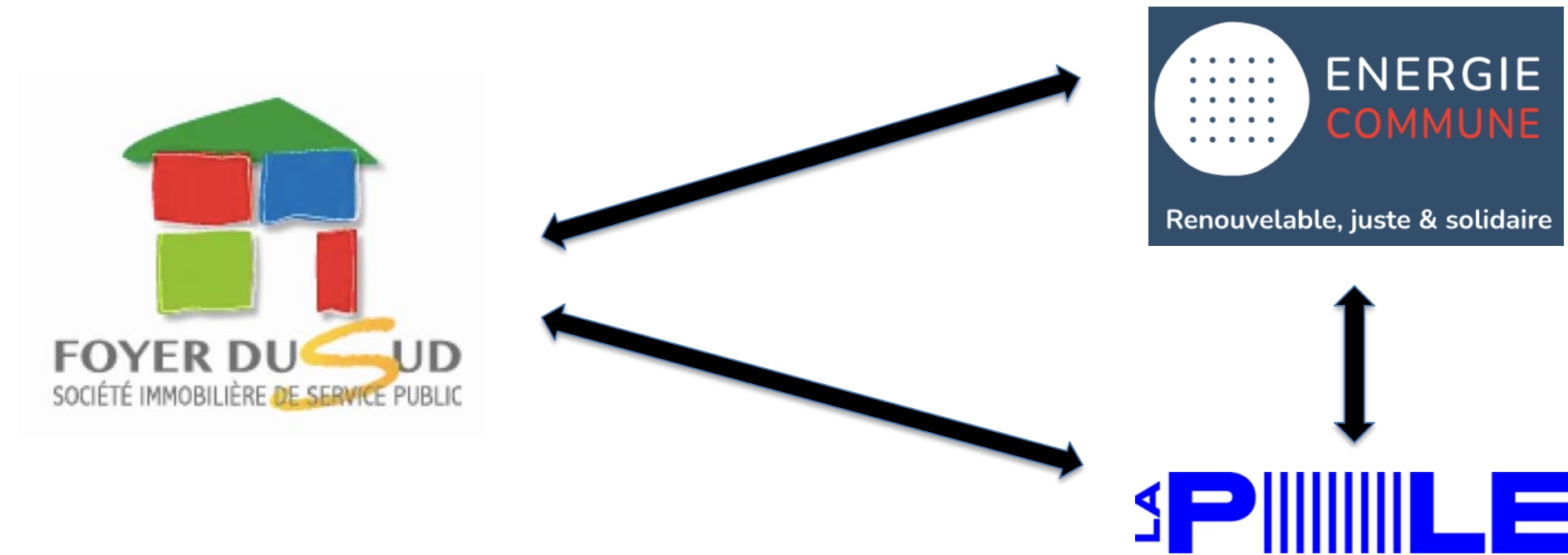
Un projet initié par:
CityMine(d)
Foyer du Sud
Energie Commune

Avec le soutien de :
Bruxelles-Environnement
Commune de Saint-Gilles

Sujets abordés

1. Initiative et objectifs du projet pilote
2. Partage d'énergie : qu'est-ce que c'est?
3. Travail avec les habitants
4. Aspects techniques
5. Bilan intermédiaire
 - Avantage financier pour les locataires
 - Opération neutre pour le Foyer du sud
 - Plus-value environnementale
 - Plus-value sociale
 - Impact organisationnel à prévoir
6. Et après ?

1. Initiative et objectifs du projet pilote



Initiative :

- Appel à « projets pilotes » (Brugel) et montage du projet pilote mariant « **partage d'énergie dans un seul immeuble & inclusion sociale** » (3 partenaires)
- Le Foyer du Sud décide de mettre à disposition le toit du bâtiment « Vlogaert »
- Le Foyer du Sud installe, sur fonds propres, des panneaux PV sur **l'entièreté de la surface** toiture pour **maximiser la perspective de partage**.

1. Initiative et objectifs du projet pilote

Objectifs pour le Foyer du Sud:

- Inscrire le Foyer du Sud dans l'action climat
- Faire profiter le maximum de locataires (public défavorisé) de la production d'électricité locale, renouvelable et moins chère (impact économique, écologique, social)
- Former des locataires à l'utilisation de l'énergie solaire
- Renforcer la cohésion sociale
- Réduire la facture énergie des locataires

1. Initiative et objectifs du projet pilote

Décisions du Conseil d'administration du Foyer :

- S'inscrire dans la logique du partage d'énergie (Autoconsommation Collective). Réaliser une opération neutre financièrement pour le Foyer
- Après évaluation du projet, l'exporter vers d'autres sites
- Maximiser la surface de panneaux installés pour optimaliser le partage d'énergie
- Financement sur fonds propres de l'installation

Remboursement par prélèvement de 65 EUR par Certificat Vert (CV)

Revente de l'excès de production

Solde versé à un Fonds Commun

1. Initiative et objectifs du projet pilote

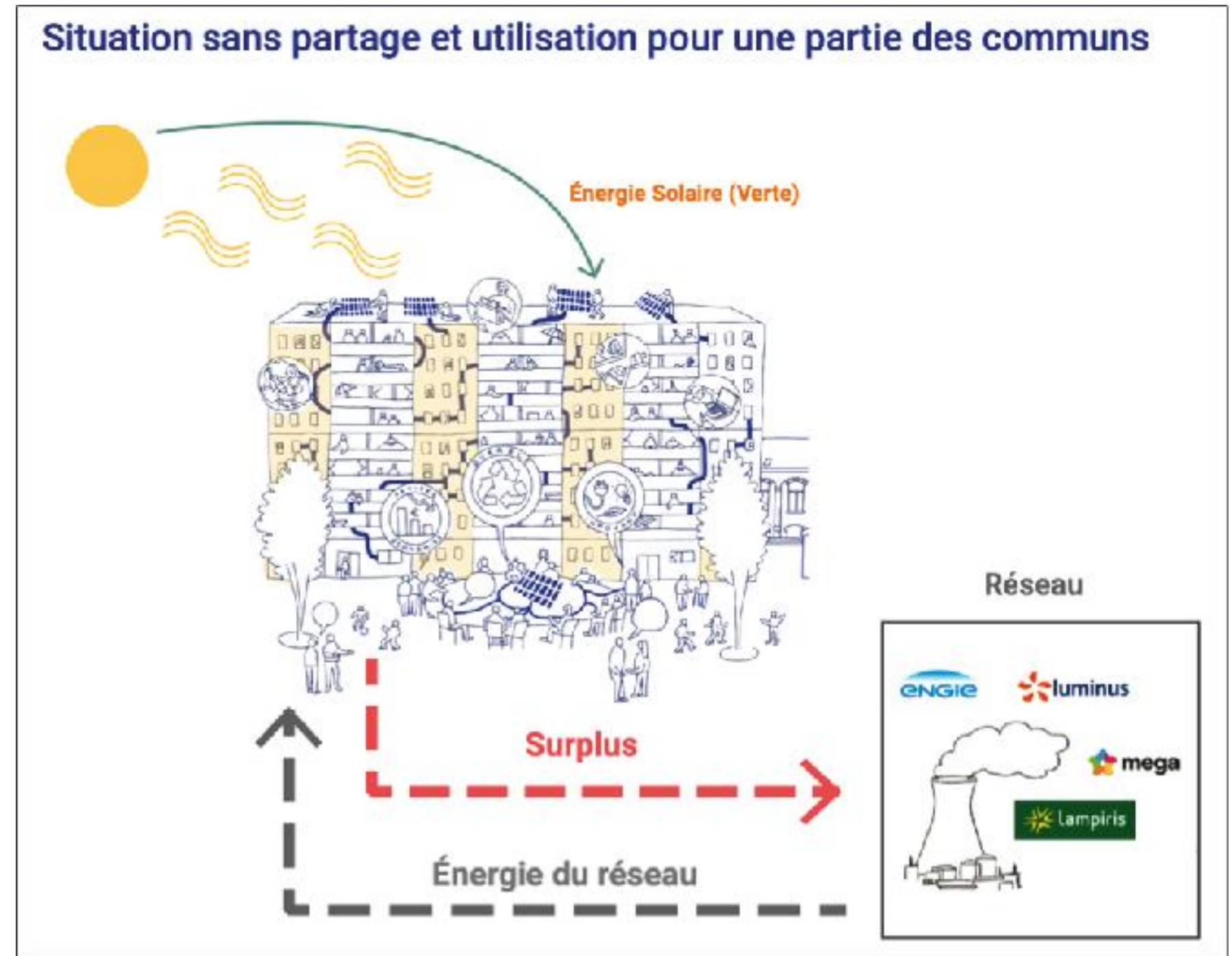
Partage d'énergie & inclusion sociale, les défis :

- Explorer la pertinence du concept de partage dans un contexte de fragilité sociale et de précarité énergétique et concevoir le projet AVEC les locataires (et pas à leur place)
- Faire comprendre aux locataires : Partage d'énergie ? Clé de répartition ? Tarification / facturation ?
- Changer de posture : du consommateur passif individuel vers l'utilisateur impliqué et conscient des enjeux des énergies renouvelables (changement de comportement, ...)
- Créer et tester des nouvelles formes d'accompagnement
- Prendre des décisions collectives, entre voisins et avec le Foyer
- Créer et tester des nouvelles formes de gouvernance
- Tester la mise en place d'une boucle financière vertueuse en réinvestissant les gains financiers de la production solaire (pas encore expérimenté)

2. Partage d'énergie: qu'est-ce que c'est ?

Pour organiser la **redistribution** des **surplus** de **l'électricité solaire produite** en toiture :

- On veut maximiser la consommation locale de **l'énergie verte** qu'on produit
= **maximiser le taux d'autoconsommation collective (ACC)**
- On veut diminuer le volume d'énergie qu'on prend du réseau et **réduire l'énergie qu'on réinjecte au réseau**
= **augmenter la maîtrise des coûts de l'énergie**



2. Partage d'énergie: qu'est-ce que c'est ?

Cadre légal bruxellois

**EU Clean Energy Package – 2 directives européennes (2019/944 et 2018/2001) :
partage de l'énergie et Communautés d'énergie (CE)**

**En Région de Bruxelles-Capitale, ces directives sont transposées dans la future Ordonnance Electricité (OELEC) :
entrée en vigueur en mai 2022**

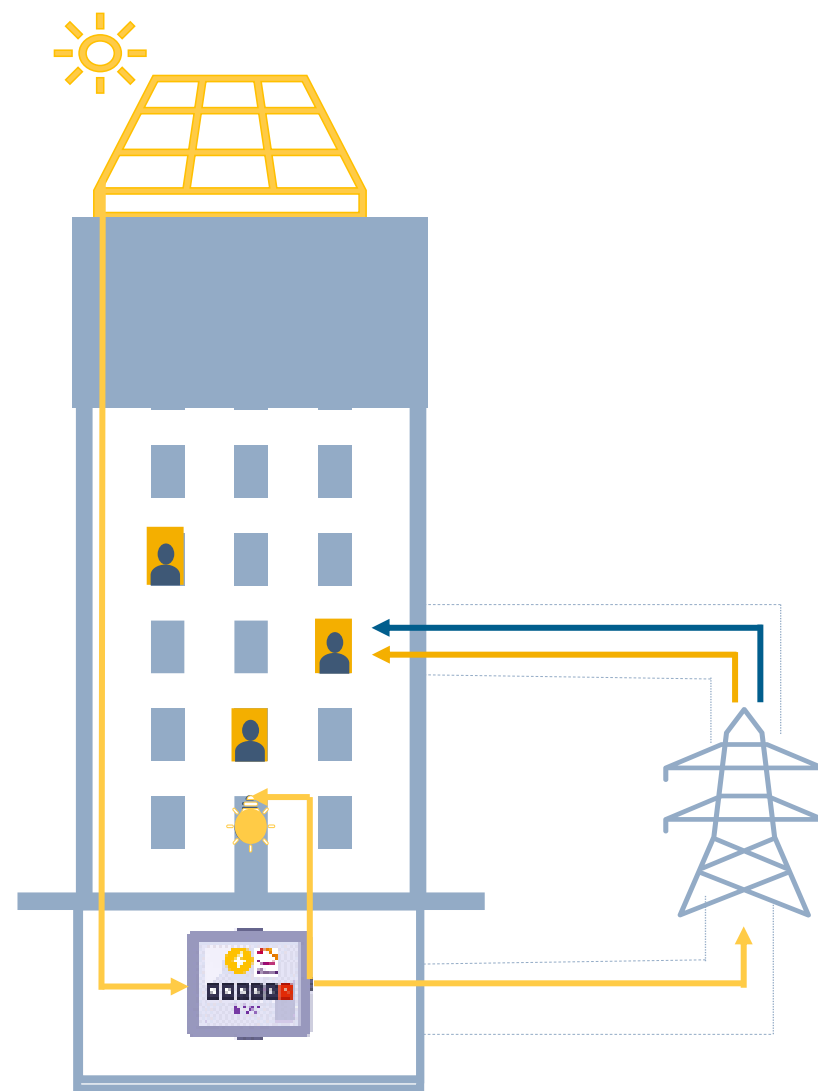


2. Partage d'énergie: qu'est-ce que c'est ?

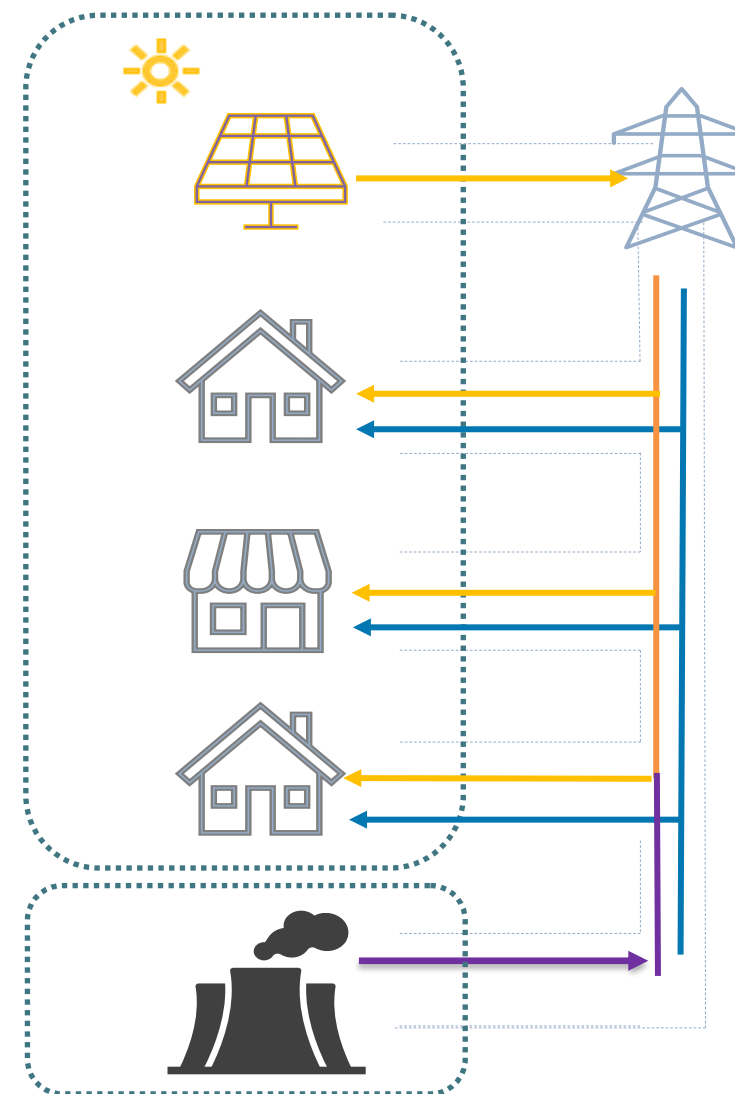
Le partage d'électricité

Trois configurations possibles :

Partage simple
Au sein d'un même bâtiment



Partage via Communauté d'Énergie
Renouvelable / Locale/ Citoyenne
Bâtiments différents



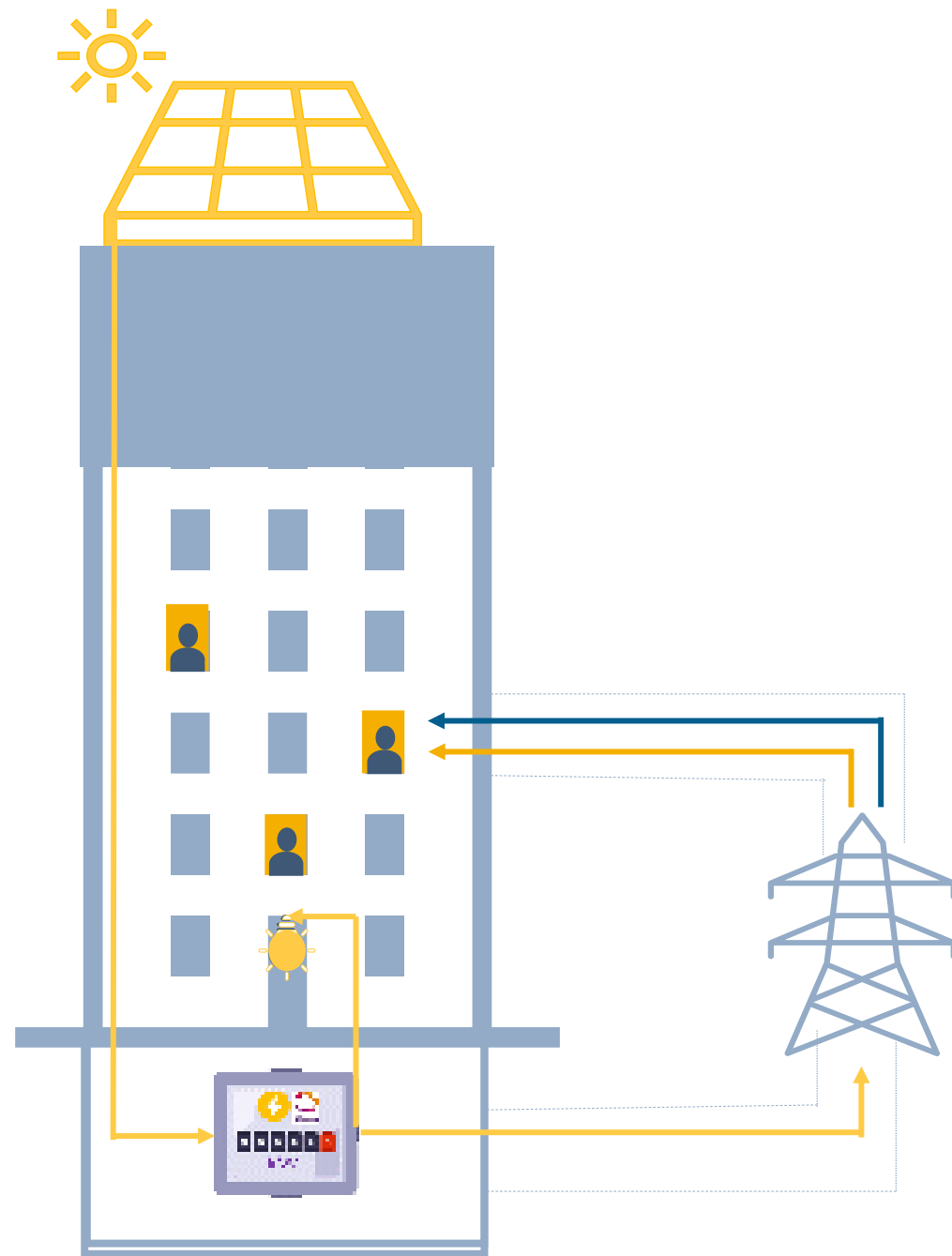
Partage via Peer to Peer
Bâtiments différents



2. Partage d'énergie: qu'est-ce que c'est ?

Le partage à SunSud

Partage d'électricité renouvelable au sein d'un même bâtiment



Périmètre : Situé dans un **même bâtiment**, dans/sur lequel se trouve l'installation de production ;



Source : **Electricité renouvelable** (exclus cogène gaz naturel)

Forme : Pas d'entité juridique ;

Compteur intelligent

Contrat entre les participants et le(s) producteurs) concernés et avec Sibelga

2. Partage d'énergie: qu'est-ce que c'est ?

Naissance du **Projet Pilote de Partage d'Énergie au sein d'un même bâtiment**
« SunSud »

Dérogação auprès de Brugel pour créer ce projet Pilote:

- Activité de revente d'énergie sans disposer de licence de fourniture
- Tarif réseau spécifique pour augmenter l'intérêt économique du projet
- Installation de compteur communicant gratuit pour les participants d'un projet de partage

Les dérogations étaient nécessaires dû au caractère du projet pilote.

Maintenant que l'ordonnance est passée, le cadre est fixé et les dérogations ne sont plus acceptées.

3. Travail avec les habitants

Enjeu: Faire en sorte que les habitants se sentent concernés par l'installation PV et par la production d'électricité locale (éviter : "Ce n'est pas pour nous.")

1. Phase d'**écoute**

identifier motivations et craintes lorsqu'on parle de transition et d'énergie renouvelable
créer une narration compréhensible et motivante

2. Phase de **mobilisation intensive**

créer une invitation à se rencontrer et à discuter d'éventuelles opportunités
créer des outils didactiques **sur mesure** (supports visuels, boîte à questions)

3. Phase d'**implication active**

entamer un **processus collectif** (rencontres, apprentissages)

4. Phase de **responsabilisation**

prise de décision (co-construire le projet de partage)
créer une **structure de gouvernance** (comité de gestion : locataires, partenaires, Foyer du Sud)
afin de **pérenniser l'implication des locataires** dans le projet

3. Travail avec les habitants

1. Phase d'écoute

Micro-discussions lors des café-rencontres du PCS pour identifier les motivations et craintes

Créer une narration compréhensible et motivante

Habitants-ambassadeurs



*« Je ne vais pas payer
pour les autres quand même !? »
« Notre loyer va-t-il augmenter? »*



*« Ca m'intéresse,
mais je ne comprends pas tout ! »
« Comment en parler à mes voisins ? »*

3. Travail avec les habitants

2. Phase de mobilisation intensive

- créer une invitation à se rencontrer et à discuter d'éventuelles opportunités
- créer des outils didactiques **sur mesure** (supports visuels, boîte à questions)

Dessin explicatif (non-verbal)



Boîte à Questions



3. Travail avec les habitants

3. Phase d'implication active

→ entamer un processus collectif (rencontres, apprentissages)



3. Travail avec les habitants

3. Phase d'implication active

→ entamer un processus collectif (rencontres, apprentissages)

De quoi parlons-nous exactement ? Quel est l'intérêt pour nous ?

Le calendrier Vlogaert

“Comment bénéficier des panneaux solaires sur notre toit?”

Rejoignez le groupe de voisins.

Ateliers



C'est quoi en fait, partager l'électricité des panneaux ... ?

Rendez-vous pour les inscriptions des ateliers en Mars 2021.

Enrichir ses connaissances

Mars 2021

Avril 2021

Réunions



Définir nos intérêts

Mai 2021

On s'organise pour prendre des décisions.

Suite des rencontres

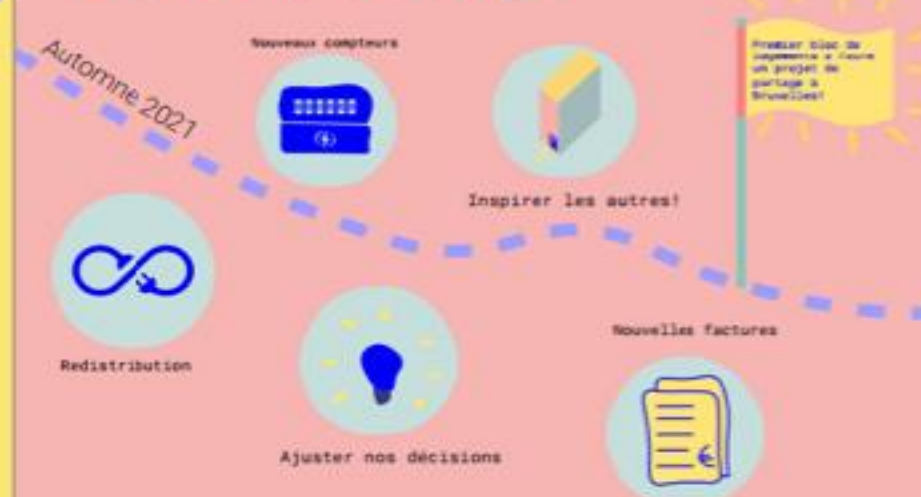


Creuser les questions qui nous restent.

2021-2023

En apprendre encore plus!

Début de Partage

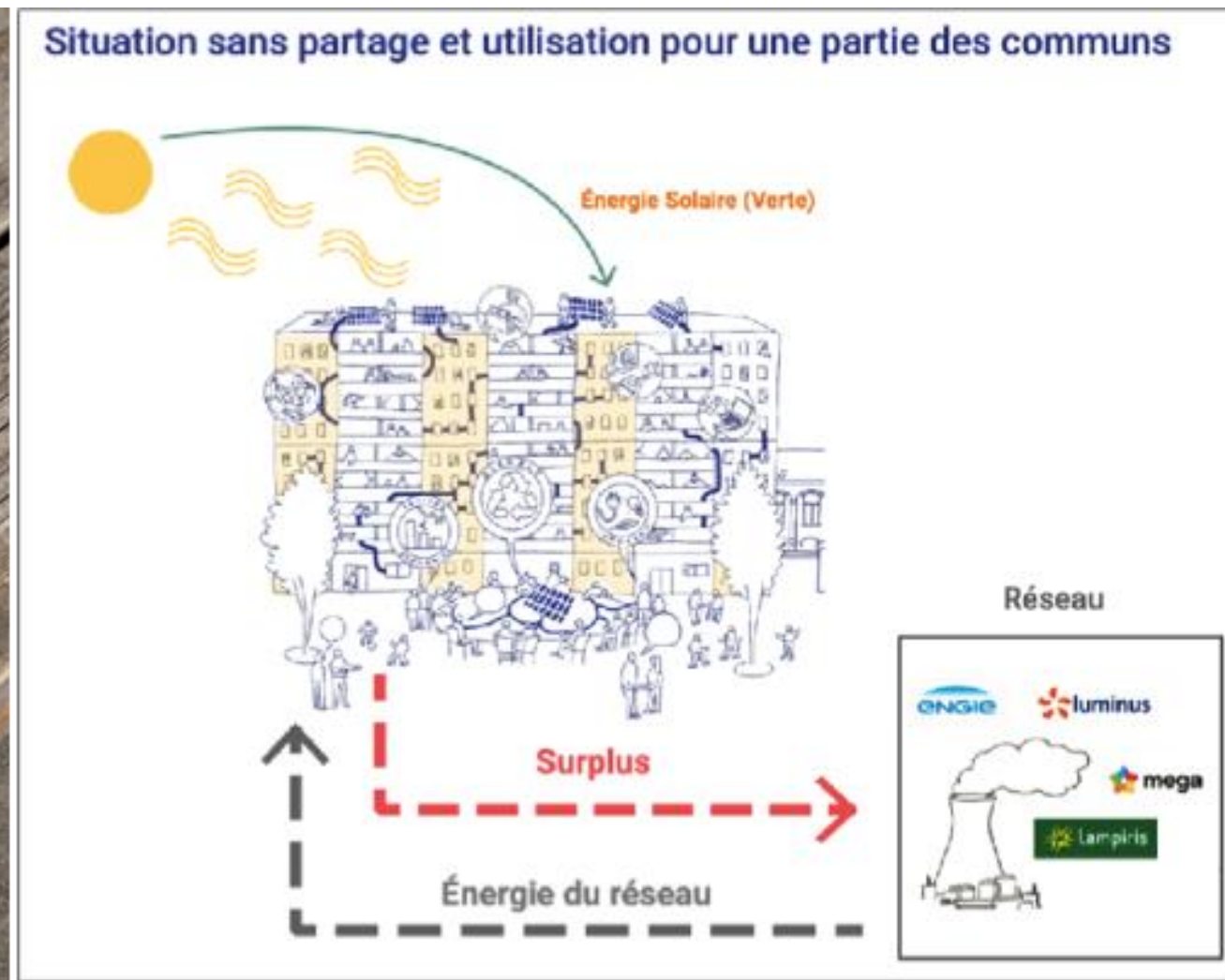
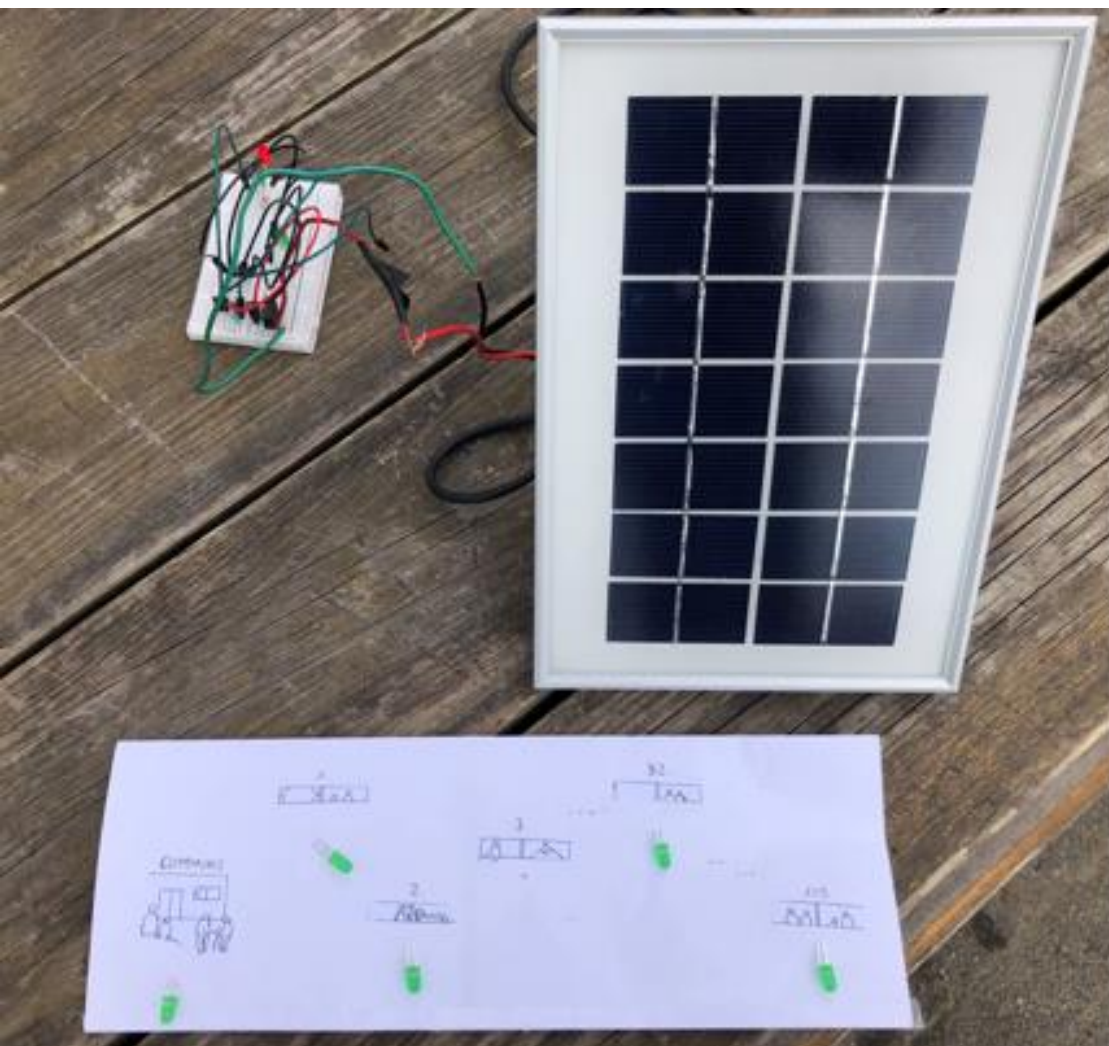


3. Travail avec les habitants

3. Phase d'implication active

→ Apprendre ensemble

Compréhension basique de la notion de partage d'énergie

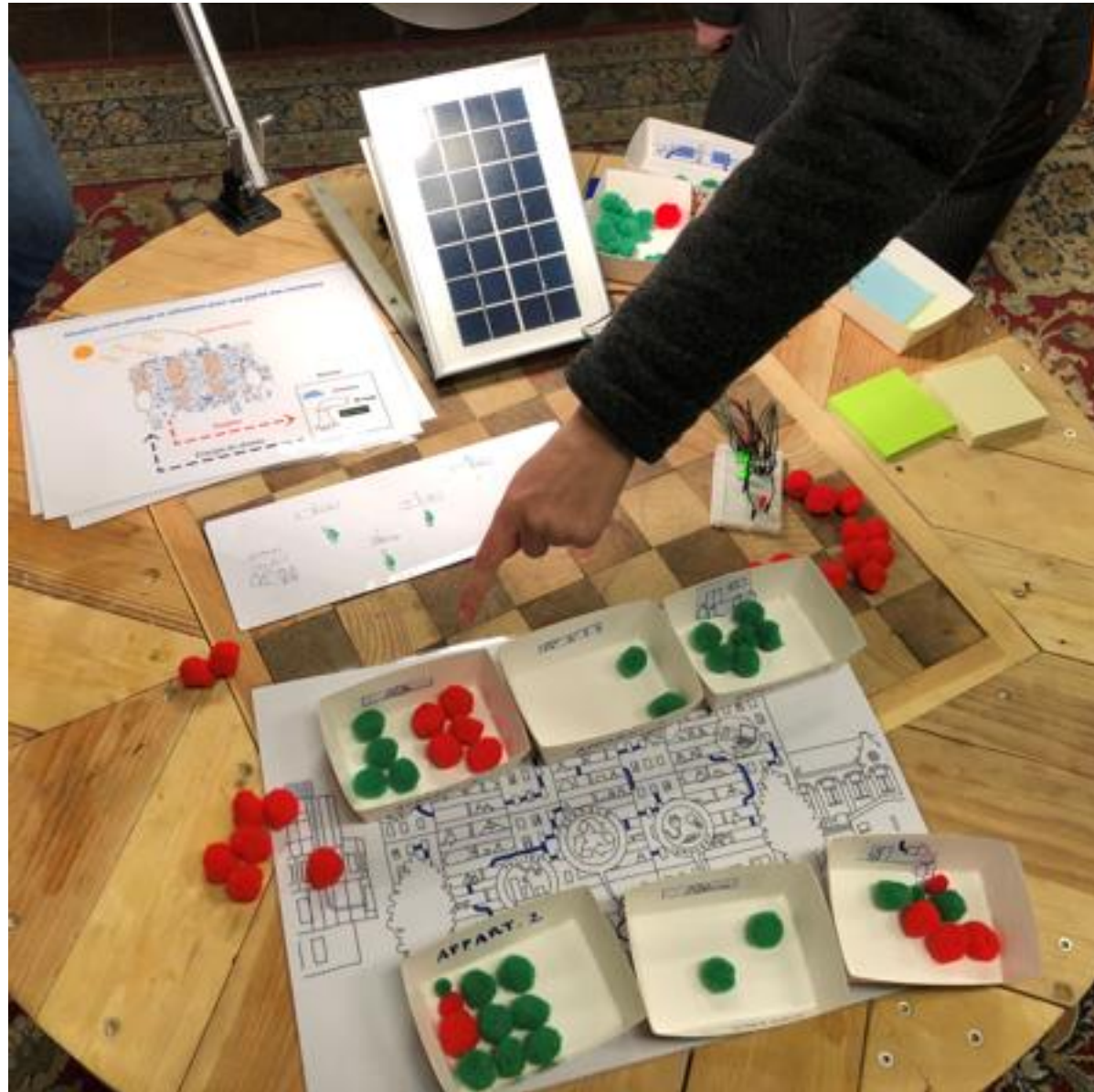


3. Travail avec les habitants

3. Phase d'implication active

→ Apprendre ensemble

Principes de redistribution : clé de répartition équitable ou proportionnelle ?



3. Travail avec les habitants

3. Phase d'implication active

→ Apprendre ensemble

Priorités du partage, tarification, facturation, aligner son usage à la production



Nouveaux outils développés en collaboration avec le CASE (Centre d'Appui Social Energie)

A la libre disposition bientôt

Le calendrier Vlogaert

“Comment bénéficier des panneaux solaires sur notre toit?”

Rejoignez le groupe de voisins.

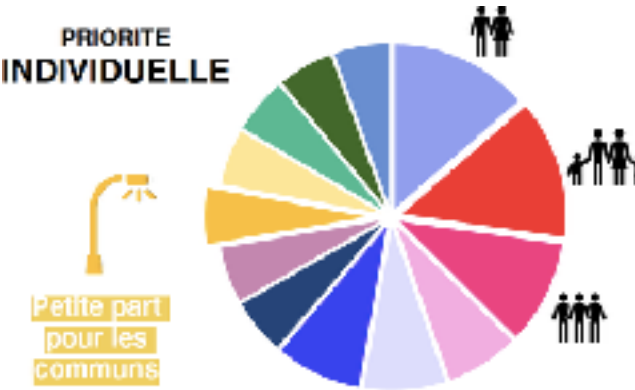


On a tous droit à une part de gâteau.

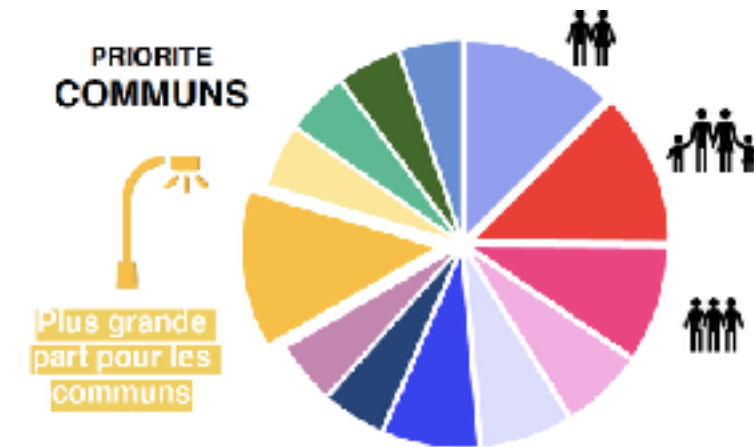


Priorités dans la répartition

PRIORITE INDIVIDUELLE



PRIORITE COMMUNS



Le volume d'électricité du toit qu'on pourra utiliser, dépendra ...

1. du soleil qu'il y a lorsque vous utilisez des appareils chez vous.
2. du nombre de participants à la redistribution.
3. de la manière qu'on choisit de redistribuer (« la clé de répartition »)

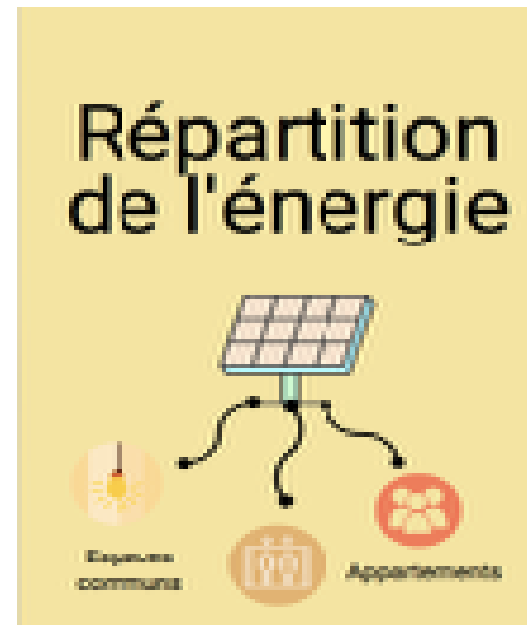


Une tirelire collective

3. Travail avec les habitants

4. Phase de responsabilisation

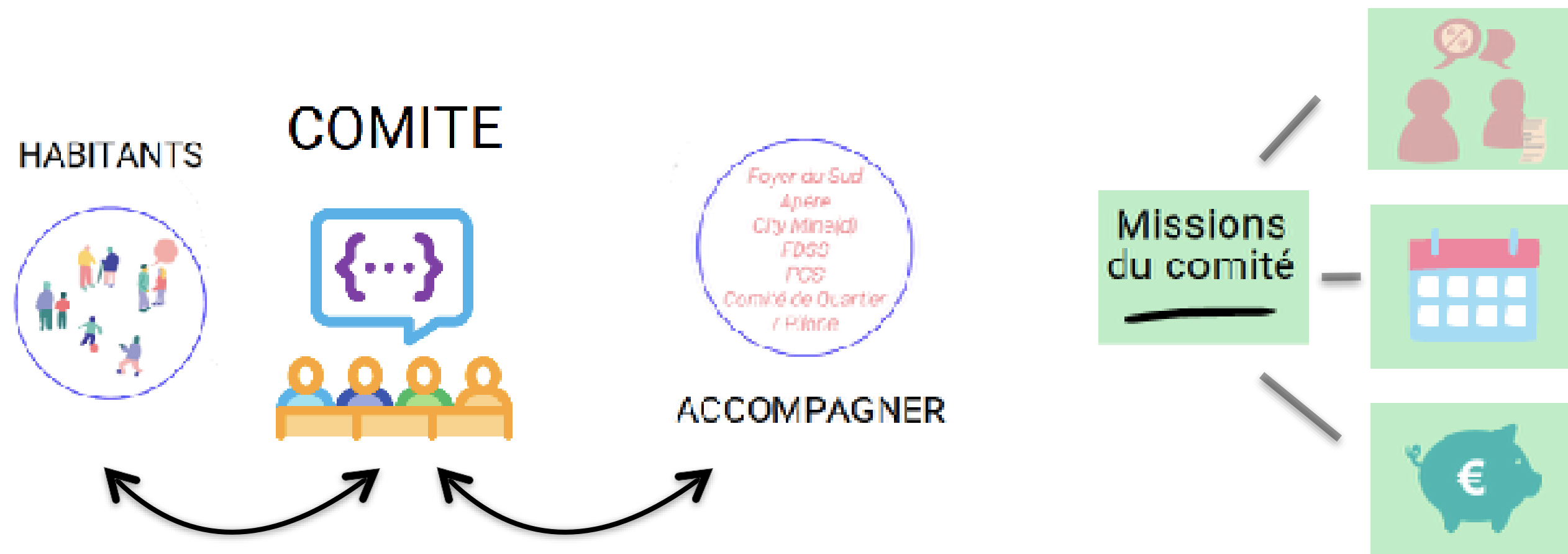
→ prise de décision (co-construire le projet de partage)



3. Travail avec les habitants

4. Phase de responsabilisation

→ création d'une **structure de gouvernance** afin de **pérenniser l'implication des locataires** dans le projet



Locataires – Foyer du Sud – PCS

Processus accompagné par Collectiv-a

3. Travail avec les habitants

4. Phase de responsabilisation

Accord Foyer-locataires



3. Travail avec les habitants

4. Phase de responsabilisation

Lancement du projet pilote de partage inclusif



3. Aspects techniques

Installation Photovoltaïque début décembre 2020



3. Aspects techniques

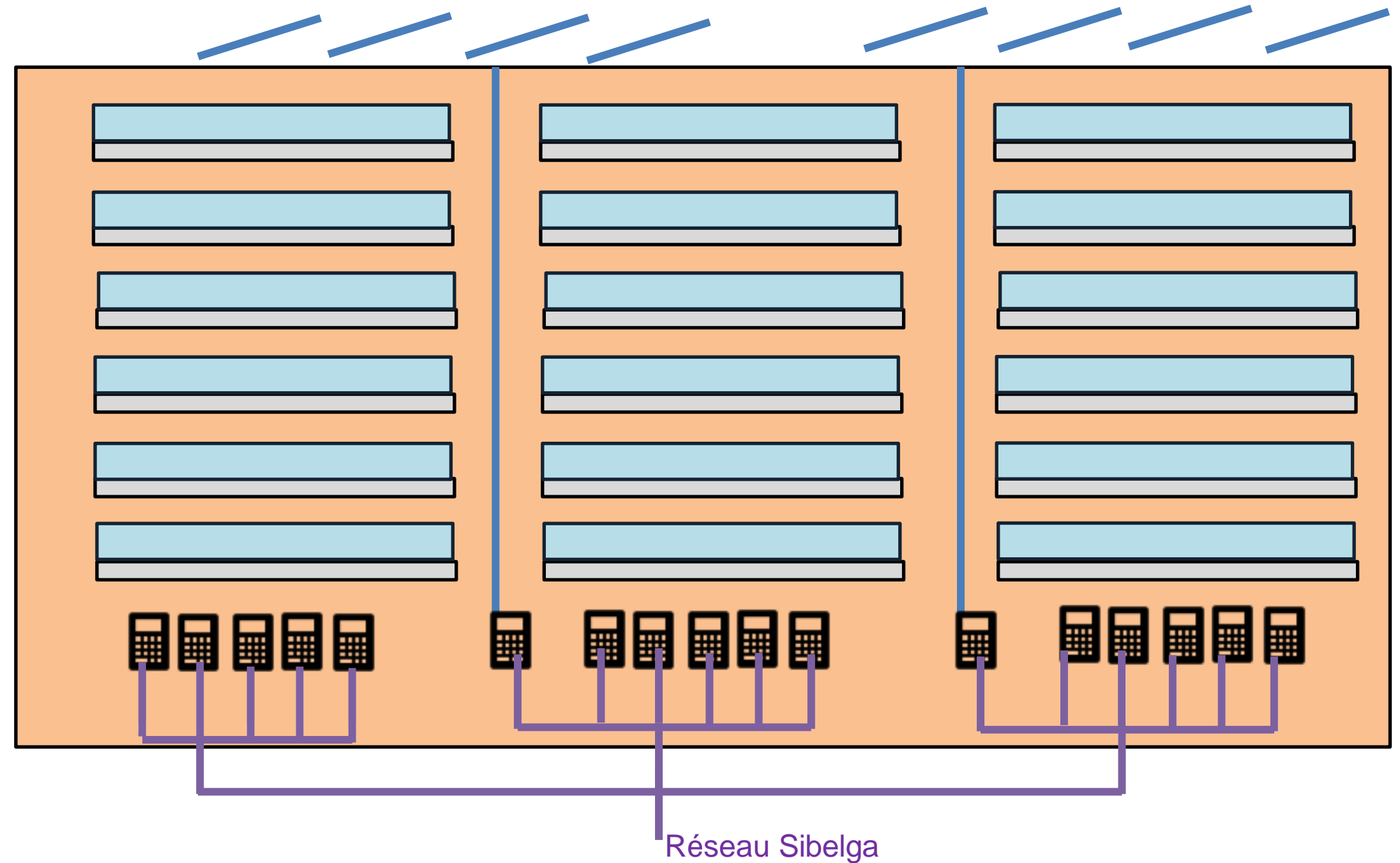
2 Installations raccordées
chacune sur 1 compteur commun

Production annuelle de
+/- 35 000 kWh en 2021

Soit l'équivalent de la consommation
de 15 appartements Bruxellois.

à répartir entre...

3 compteurs communs
+ 3 compteurs Ascenseurs
+ 1 à 108 logements



3. Aspects techniques

Les pré requis

Installation PV

- ✓ Installation électrique conforme
- ✓ Consommation des communs significative (ascenseur, chaufferie collective, ventilations...)
- ✓ Une toiture en bon état ou après rénovation et bonne orientation pour les toitures inclinées
- ✓ Un nombre de logement suffisamment important pour potentiellement consommer 100% de la production (équipements individuels énergivores, ici boilers électriques pour production d'ECS)

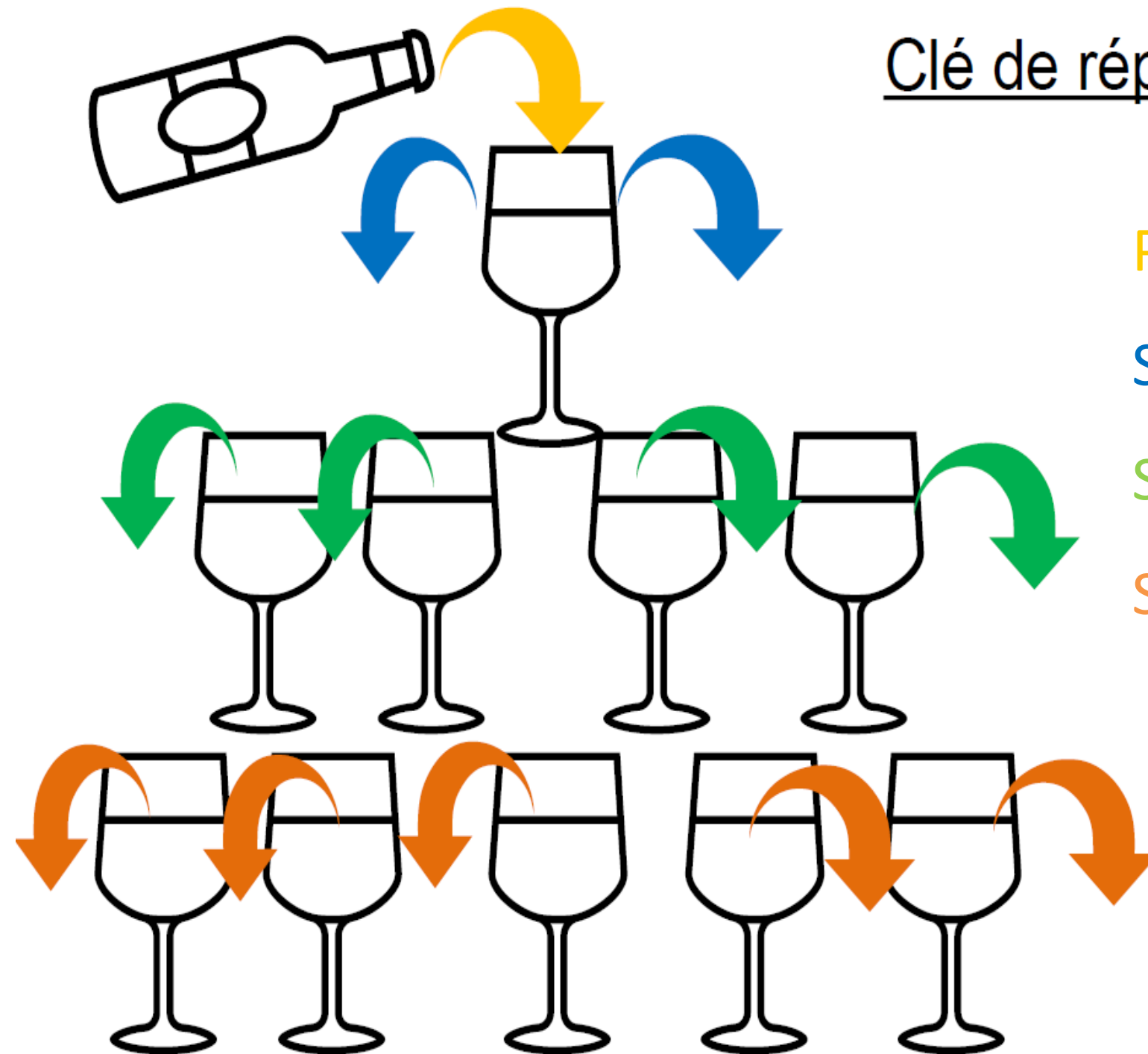
Partage d'énergie

- ✓ Placement de compteurs communicants pour tous les participants (pris en charge par Sibelga)
- ✓ Demande de dérogation à Brugel pour le partage de la production → Plus le cas avec la nouvelle ordonnance OELEC mai 2022



3. Aspects techniques

Comment l'électricité est elle partagée?



Clé de répartition avec priorité

Production solaire

Surplus des compteurs communs directs

Surplus des compteurs communs indirects

Surplus des participants

4. Bilan intermédiaire

Avantage financier pour les locataires

- Prix de l'électricité locale = 10c/kWh => 44% du tarif social (au 2^{ème} trim 2022)
 - tarif classique = 35c€ /kWh
 - tarif social = 22,9c€ /kWh
- On obtient un prix si bas grâce :
 - aux CV
 - à l'absence de recherche de profit
 - un tarif réseau réduit
- Prix stable et prévisible pour la partie énergie solaire > plus de résilience face aux évolutions des prix de l'électricité
- Création d'un fonds commun avec le surplus des CV
- Réduction des charges communes (grâce au choix de la clé de répartition)

4. Bilan intermédiaire

Opération neutre pour le Foyer du sud

- Utilisation des CV pour rembourser l'installation sur 10 ans (allongement TRI)
- Revente de l'excès de production (en discussion avec le fournisseur) qui pourra permettre la continuité de l'investissement et l'accompagnement social en dehors du projet pilote

4. Bilan intermédiaire

Plus-value environnementale

- 35 000 kWh d'électricité renouvelable produite en 2021
- Sans partage d'énergie > installation moins importante et moins de frais pour couvrir les besoins communs
Avec partage d'énergie > prise de conscience du plus grand nombre sur comment/quand consommer
>> importance de prévoir des installations conséquentes pour produire un maximum au niveau local et prévoir le partage
- Contribuer significativement aux objectifs renouvelables bruxellois (plan climat)

4. Bilan intermédiaire

Plus-value sociale

L'implication intensive des habitants dès la conception permet de :



- augmenter la **confiance en soi par l'apprentissage en groupe** et pouvoir être acteur dans la transition énergétique
- tisser **des liens de confiance et de collaboration** entre **voisins** (tous âges, genres et contextes socio-économique confondus) et avec le **Foyer**
- s'approprier et avoir **une maîtrise des questions énergétiques** et renouvelables à travers les ateliers proposés tout au long du projet

4. Bilan intermédiaire

Plus-value sociale

L'implication intensive des habitants dès la conception est primordiale pour:



- L'adhésion au projet : être au cœur des décisions dans la création du **projet (le “sur mesure”)** inspire confiance et aide à **enlever les obstacles** (craintes, méfiances) **pour rejoindre le partage**
 - >> rendre accessible les énergies renouvelables et leurs bénéfices
 - >> soutenir les technologies et infrastructures techniques
 - >> motiver les changements d'habitudes, ...
- la lutte contre la précarité énergétique : le travail de **mobilisation** et d'**inclusion** est **indispensable** pour le succès des projets de partage auprès des publics les plus défavorisés, sans quoi il risque de ne pas oser accepter l'offre d'une électricité moins chère et à un prix stable.

4. Bilan intermédiaire

Impact organisationnel à prévoir

Suivi du dossier par le Foyer du Sud (transversalité entre les équipes) :

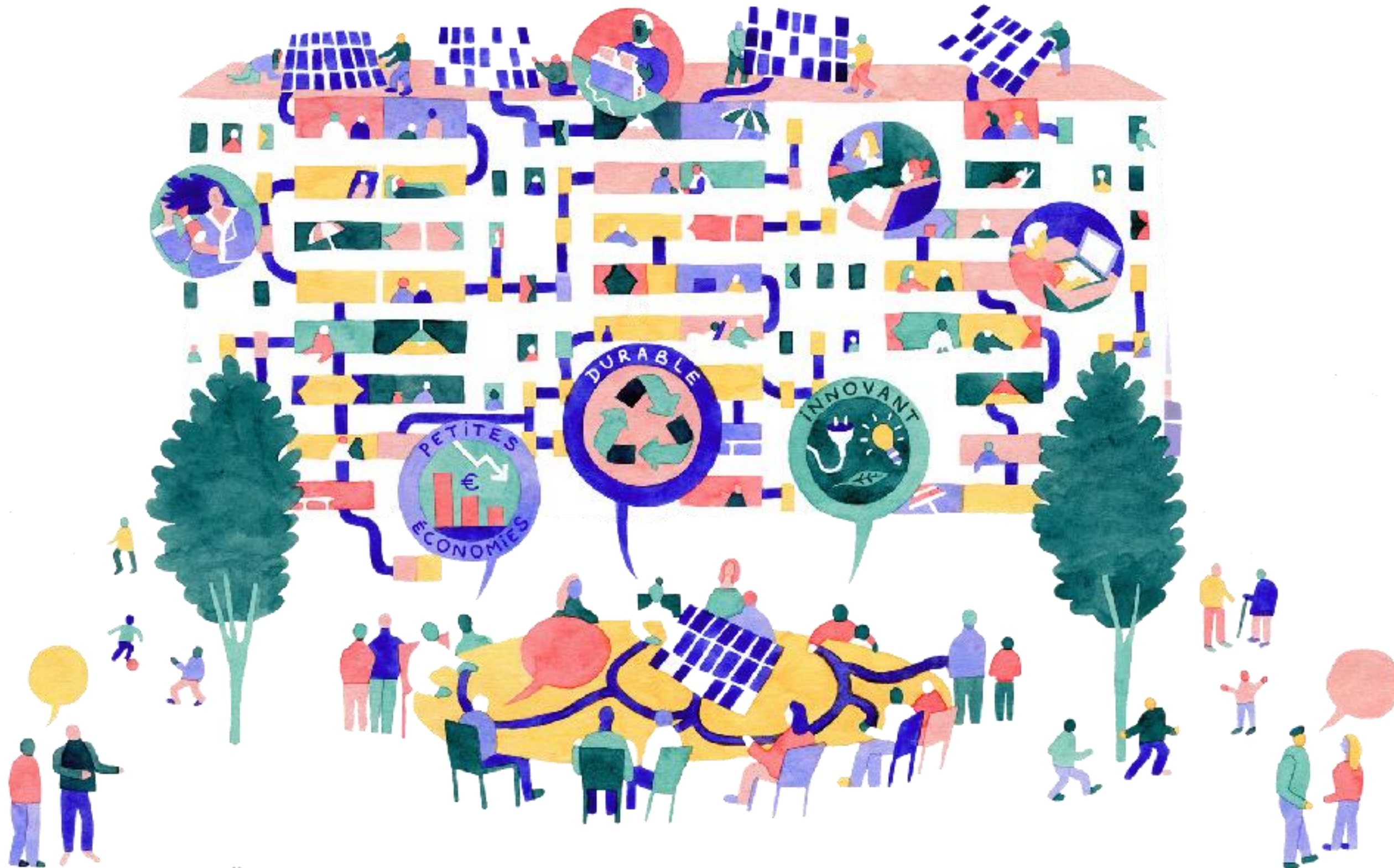
- Service social : accompagnement des participants aux projets (comité de gestion, Assemblée générale...) par un travailleur social collectif en collaboration avec des partenaires locaux et experts en énergie (PCS, FDSS, CASE,...)
- Service comptabilité : envoi des récapitulatifs mensuels et des factures annuelles, suivi des inscriptions et désinscriptions des participants, gestion administrative avec Sibelga
- Service Technique : suivi et entretien de l'installation photovoltaïque, contacts techniques avec Sibelga
- Service location : informations sur SunSud à donner aux nouveaux locataires du site

5. Et après ?

- Réflexion / groupe de travail sur l'enjeu de la mobilisation et l'accompagnement des locataires : Phase de montage sensible - ateliers à organiser -> par qui, avec qui ?
- 09/05/2022 : séminaire de Bruxelles-Environnement sur « Partage et communautés d'énergie » (présentation du facilitateur)
- 13/05/2022 : Présentation du projet SunSud plus spécifiquement aux RE des SISP
- Développement et mise à disposition des outils d'accompagnement pour les ateliers et des bilans financiers, factures pour les locataires, par les partenaires du projet pilote SunSud
- Création de partages d'énergie dans d'autres SISP's ? Implication sur le projet PV géré par la SLRB?

SunSud

Projet d'autoconsommation collective
Rue Vlogaert 22 - 24 -26



Merci

www.sunsud.be



OBJECTIFS DU FACILITATEUR

Accompagner gratuitement les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leur projet de partage ou de communauté d'énergie.

Pour les aider à :

- 1) La création de la communauté (statuts, mobilisation, ...)
- 2) Analyser le choix d'un investissement collectif
- 3) Organiser le partage (choix de la méthode de répartition, détermination du prix de l'électricité,...)
- 4) Gérer les aspects économiques liés à l'activité de partage (outil de facture, plan financier, ...)



LE FACILITATEUR TRAVAILLE EN COLLABORATION AVEC

Le Gestionnaire de réseau de distribution : installation des compteurs communicants, méthode de répartition, tarif réseau, ...

Les facilitateur bâtiments durables et homegrade : Acquisition des outils de productions et réduction des consommations d'énergie.

Le régulateur du marché de l'électricité : Aspects réglementaire, technique et juridique du principe de partage d'énergie



NOUS CONTACTER ?

Remplir le formulaire de demande présent sur le site

<https://environnement.brussels/news/un-nouveau-facilitateur-pour-le-partage-denergie>

Et expliquez-nous votre projet, nous l'analyserons, et nous reviendrons vers vous pour fixer un rendez-vous !